



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 69617

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la dangerosité des passages à niveau sur notre territoire, notamment dans le Nord - Pas-de-Calais qui en compte 1 086 sur les 19 400 répartis sur tout le territoire. En effet, une quarantaine de morts sont à déplorer chaque année en France, suite à des chocs opposant un convoi ferroviaire et un véhicule routier. Dans la région Nord - Pas-de-Calais, une dizaine de collisions ont lieu par an. Les conséquences de ces chocs sont souvent mortelles, tel celui de triste mémoire de février 2003 à Aubin - Saint-Vaast, où cinq personnes sont décédées sous la motrice d'un TER, sur un passage à niveau muni de simples panneaux « stop ». Dernièrement un violent accident est survenu entre un camion rempli de bouteilles de gaz et un TER à Saint-Laurent-Blangy ne faisant miraculeusement aucune victime, ce qui n'a pas été le cas quatre jours plus tard à Marquillies où un train et un camion entraient en collision provoquant la mort du camionneur. Il lui rappelle que les accidents aux passages à niveau ont augmenté de 11,2 % en 2003 passant de 178 à 198, et que le nombre de morts a augmenté de 40 à 61 (+ 52,5 %). Dans le Nord - Pas-de-Calais 25 passages à niveau sont répertoriés comme étant très dangereux. Il lui demande en conséquence de les faire supprimer dans un délai rapide.

Texte de la réponse

L'actualité récente a rappelé toute l'acuité du problème des franchissements des voies ferrées par les voiries routières et l'importance de mener une politique active de mise en sécurité des passages à niveau. Il reste environ 19 100 passages à niveau sur le territoire national, quatre cents d'entre eux étant recensés comme préoccupants au regard de la sécurité. Chaque année, l'État et Réseau ferré de France (RFF) consacrent plus de 20 millions d'euros à la politique d'amélioration de la sécurité aux passages à niveau. Les participations des collectivités territoriales, gestionnaires des voiries routières, viennent compléter le financement de ces actions. Au total, près de 50 millions d'euros sont ainsi consacrés par les collectivités publiques chaque année à des opérations de suppression des passages à niveau ou d'amélioration de leur sécurité. En 2003, cinquante-cinq passages à niveau ont été supprimés dont six étaient considérés comme préoccupants au regard de la sécurité. Dix de ces passages à niveau ont été remplacés par un ouvrage d'art et sept par une déviation routière. Les autres ont été supprimés purement et simplement. En 2004, cinquante-sept passages à niveau ont été supprimés. Pour 2005, la suppression d'une soixantaine de passages à niveau est programmée, dont huit parmi les passages à niveau préoccupants. Pour 2006, soixante passages à niveau, dont les études sont en cours, devraient être supprimés. Il faut rappeler cependant que l'amélioration de la sécurité sur les passages à niveau ne passe pas nécessairement par des opérations de suppression. D'autres actions, destinées en particulier à renforcer la visibilité des passages à niveau par les usagers de la route, sont en particulier mises en oeuvre en concertation avec Réseau ferré de France et les collectivités locales. L'État et les acteurs ferroviaires de la région Nord - Pas-de-Calais ne ménagent pas leurs efforts. Ainsi récemment : le passage à niveau 78 de Le Quesnoy et le passage à niveau 33 de Loon-Plage ont été supprimés, le passage à niveau 38 de Beuvry est en cours de suppression, les études de faisabilité de suppression de 13 passages à niveau sur 9 sites ont été achevées, des études, comme celle de la suppression du passage à niveau 16 de La Chapelle-d'Armentières,

sont finalisées. De très nombreux passages à niveau font l'objet d'améliorations tant routières que ferroviaires. Par ces actions, en dix ans, 71 passages à niveau ont été supprimés sur la région Nord - Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69617

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6808

Réponse publiée le : 25 octobre 2005, page 10040